

Anne-Marie et Pierre-André **Naville-Girod**;
Pierre et Chantal **Girod-Paridant de Cauwere**;
Arnaud et Frédéric **Naville**, Patrick, Audrey et Guillaume **Girod**,
ses petits-enfants ainsi que leurs conjoints;
Sirine, Marion, Liv, Aya et Noé, ses arrière-petits-enfants;
Madame Jo **Latapie**, sa belle-sœur et ses enfants Corinne,
Véronique et Annick ainsi que leurs conjoints et enfants;
Françoise et Jean-Bernard **Lachavanne-Girod** et leurs enfants Aude
et Alexandre ainsi que leurs conjoints et enfants;
Marie-Claude et Georges **Holdener-Girod** et leurs enfants Frédéric, Laure,
Marie et Antoine ainsi que leurs conjoints et enfants;
Bernard et Francine **Girod-Terrier** et leurs enfants Bertrand, Emilie, Mathieu
et Ludovic ainsi que leurs conjoints et enfants;
Mireille et Olivier **Lombard** et leur enfants Sophie et Julie ainsi que leur
conjoints et enfants;
François et Louise **Séchaud** et leurs enfants Pamela, Nick, Justine et Magali
ainsi que leurs conjoints et enfants;
Monsieur et Madame Jackie et Joëlle **Nyffeler** et leur fils Yves;
Josiane **Pasquale-Latapie** et ses enfants Olivier, Cédric et Noémie ainsi que
leurs conjoints et enfants;
Evelyne **Latapie** et ses enfants Christelle et Grégory ainsi que leurs conjoints
et enfants;
Luc et Marianne **Latapie** et leurs enfants Vincent et Laurent ainsi que leurs
conjoints et enfants;
Les familles **Detaille**, **Chirié**, **Ferrand**, **Goudard**, parentes et alliées;
Antonio et Larissa, ses dévoués anges-gardiens;
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine GIROD dite «Mady»

survenu le 24 novembre 2021, à quelques jours de son 94^e anniversaire,
en toute quiétude et sérénité, entourée de sa famille.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église catholique de la Colombière,
à Nyon, le jeudi 2 décembre à 14 heures, pass sanitaire obligatoire selon
les directives en vigueur. En raison de la situation sanitaire qui se dégrade
fortement ces derniers jours, nous recommandons aux personnes fragiles,
aux personnes non vaccinées ainsi qu'à tous ceux qui s'inquiètent, de ne pas
se déplacer mais de nous accompagner en pensées.

En lieu et place de fleurs, si vous désirez faire un geste en mémoire de Mady,
faites un don en son nom à l'Association de soutien à l'enfance démunie
«ASED», ccp 12-13363-9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Elle a enfin rejoint son Philippe pour contempler leur lac d'en haut.